

neurolens

◆ Programme de Récompenses ◆

Plus vous vendez de verres Neurolens,
plus vous accumulez de points!

*Un minimum de 10 paires de verres Neurolens doit être commandé en un mois pour commencer à accumuler des points

**Choisissez
la récompense
qui vous
convient**



**Report
des points**

Les points non utilisés sont
reportés au mois suivant



**Crédit sur votre
compte de
laboratoire***

Réduisez vos frais de
laboratoire mensuels
en échangeant vos
points de récompenses
NeuroLens



Argent

comptant sous forme
de carte prépayée



iPad

pour partager les
résultats avec vos
patients

*Le crédit sur votre compte sera appliqué sur la facture de laboratoire
du mois suivant.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur www.NeuroLensRewards.ca

FAQ

À quel moment pourrai-je commencer à accumuler des points avec le programme de récompenses Neurolens?

Toutes les commandes admissibles passées dans le mois où vous vous inscrivez au programme de récompenses seront pris en compte dans le calcul de votre total de points. Par exemple, si vous effectuez votre inscription le 15 février, toutes les commandes admissibles de février (à partir du 1er février) seront prises en compte dans votre total de points de février.

Comment puis-je accumuler des points de récompense Neurolens en commandant des verres Neurolens?

Toute clinique inscrite obtiendra des points de récompense Neurolens en commandant 10 paires de verres Neurolens admissibles au cours d'un mois, excluant les retours ou les crédits de paires accordés à la clinique. Les reprises et les paires traitées sans frais ne sont pas prises en compte dans le calcul des paires admissibles. Une fois qu'une clinique atteint 10 commandes par mois, elle devient admissible à recevoir 100 points de récompense Neurolens par paire, en commençant par la première paire. Chaque mois, le nombre de commandes sera réinitialisé.

Voici un exemple du nombre de points que l'on peut accumuler avec différents niveaux de commandes admissibles au cours d'un mois. Ce tableau est présenté à titre d'illustration seulement. Chaque commande rapporte 100 points dès que la clinique atteint 10 commandes admissibles au cours d'un mois :

Paires admissibles par mois	X	Points par commande (après obtention du seuil de 10 commandes admissibles)	=	Points de récompenses Neurolens accumulés
8		-		-
10		100		1 000
15		100		1 500
25		100		2 500

Où dois-je aller pour consulter et échanger mes points de récompenses Neurolens?

Connectez-vous à votre compte de récompenses Neurolens en visitant le site NeurolensRewards.ca pour consulter votre solde de points et échanger vos points de récompenses Neurolens. Vous pouvez consulter le solde de vos points sous l'onglet « Récompenses » et échanger vos points sous l'onglet « Échanger » du site.

Quelles sont mes options en matière de récompenses?

Les cliniques peuvent échanger leurs points de récompenses Neurolens contre des crédits sur leurs comptes émis par les partenaires du réseau de laboratoires Neurolens participants, des cartes prépayées ou des iPads.

Quand vais-je recevoir mon crédit de relevé de laboratoire s'il s'agit de l'option que j'ai choisie pour échanger mes points?

Une fois que vous avez échangé vos points contre un crédit sur votre compte* via NeurolensRewards.ca, le montant du crédit que vous avez choisi sera appliqué au relevé de laboratoire du mois suivant du partenaire de laboratoire participant Neurolens que vous avez sélectionné. Par exemple, si vous demandez un crédit de 100 \$ sur votre relevé de laboratoire en mars, vous verrez ce crédit sur votre relevé de laboratoire d'avril que vous recevrez du laboratoire au début du mois de mai.

Si j'échange mes points contre un crédit sur mon compte Neurolens, dois-je envoyer une note spéciale au laboratoire?

Non. Il vous suffit d'échanger vos points via le site NeurolensRewards.ca. Votre laboratoire sera informé à l'issue de ce processus et appliquera le crédit approprié sur votre facture de laboratoire du mois suivant.

Puis-je mettre mes points en banque?

Oui! Les points non utilisés sont reportés sur les mois suivants.

À quelle fréquence les points sont-ils émis?

Les points accumulés seront attribués à votre compte dans les 5 premiers jours ouvrables du mois suivant. Par exemple, les points accumulés en janvier seront attribués à votre compte dans les 5 premiers jours ouvrables du mois de février.